

## De quoi parle-t-on ?

Le contrat RC Pro – Tous risques Métiers des Services permet de protéger les professionnels des Métiers du service contre les conséquences des erreurs, fautes ou omissions qu'ils pourraient commettre dans le cadre de leur activité professionnelle.

## De qui parle-t-on ?

### Professionnels

- De toutes tailles, **jusqu'à 1Md€ de chiffre d'affaires**
- Preneur d'assurance situé en **France**, Filiales **Monde entier**

## Quelles sont les activités couvertes par le contrat Hiscox ?

| Activités « cibles »   | Activités « exclues »  |
|--|--|
| <ul style="list-style-type: none"> <li>• Centres de formation</li> <li>• Auto-école</li> <li>• Service à la personne (loi Borloo)</li> <li>• Exploitant de salles de Fitness / salles de danse</li> <li>• Activités sociales / organisme bienfaisance</li> <li>• Franchiseurs</li> <li>• Mandataires Immobiliers</li> <li>• Courtiers en travaux</li> <li>• Services aux entreprises et aux particuliers (traduction, nettoyage, secrétariat, détective privé...)</li> <li>• Location de véhicules avec chauffeurs</li> <li>• Convoyage de véhicules</li> <li>• Expert d'assurance</li> <li>• Professionnels de l'art</li> </ul> | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Fabrication/vente de produits</li> <li>• Conseil en bâtiment &amp; Génie Civil</li> <li>• Professions réglementées (avocats, agent immobiliers, experts comptables...)</li> </ul> |

## 2 typologies d'offre

### Extranet MyHiscox :

- Activités étendues
- CA maximum : 5M€
- Limite de garanties : 3M€
- Garanties standards

### Souscription sur-mesure :

- Toutes activités
- Toutes taille d'entreprises
- Garanties sur-mesure
- Couverture large et montants de garantie adaptés

## Quelles sont les principales garanties du contrat Hiscox ?

| RC professionnelle  | Garanties « Avantage Plus »   | Garantie optionnelle   |
|---|---|--|
| <ul style="list-style-type: none"> <li>• Dommages corporels</li> <li>• Dommages matériels</li> <li>• Manquement contractuel et faute professionnelle</li> <li>• Violation des droits de propriété intellectuelle</li> </ul> | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Atteinte à votre réputation</li> <li>• Remplacement d'un homme clé</li> <li>• Contestation de créance</li> </ul> | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Protection juridique</li> </ul> |

### Principaux frais pris en charge

- Frais de défense
- Dommages et intérêts
- Frais additionnels et correctifs
- Remboursement des frais engagés dans le cadre des garanties Avantage Plus

### Exemples de mise en cause possible

#### Volet Responsabilité Civile Professionnelle :

- **Dommage corporel** causé à élève lors d'une formation aux travaux en hauteur
- **Manquement contractuel** en cas de retard dans la prestation, causant un dommage à son client.
- **Dommage matériel causé** pendant des travaux d'entretien d'espaces verts
- **Pertes des clefs confiées à l'assuré** dans le cadre d'une prestation de nettoyage de bureaux, qui entraîne une demande pour leur remplacement et pour le changement de toutes les serrures

*Garanties Avantages Plus :*

- **Propos négatifs tenus publiquement par le client d'un assuré** nécessitant des frais de restauration de son image.
- **Remise en cause par un mandataire judiciaire** d'un paiement reçu par l'assuré avant la procédure collective d'un de ses clients (créance contestée).

## Pourquoi choisir Hiscox ?

### Expertise

- 30 ans d'expériences dans l'assurance RC professionnelle

### Produit

- Garantie « Tous sauf » sans sous-limite
- Garanties "dommages" intégrées d'office (« Avantages Plus »)

### Équipe

- Disponibilité, réactivité des équipes de souscription et de gestion
- Haute qualité de gestion des sinistres
- Outil de souscription en ligne performant : MyHiscox

## Comment aller plus loin dans / améliorer / compléter la protection de vos assurés ?

Hiscox vous permet de souscrire de manière modulaire, c'est-à-dire de proposer un contrat global, régi par des Conditions Générales communes et composé de modules autonomes, pouvant être souscrits ou résiliés séparément (RC Pro, RC Exploitation, Cyber, Responsabilité des Dirigeants, Locaux professionnels, Matériel informatique).

## Quelles questions peut vous poser un assuré/prospect ?

Est-ce que je suis couvert pour les risques locatifs relatifs à la salle que je loue à la journée pour délivrer une formation ?

**Non**, il ne s'agit pas d'un risque couvert en RC professionnelle. Ces risques sont garantis par le module RC Exploitation, si l'assuré l'ajoute à son contrat.

Est-ce que je suis couvert sur je réalise mes missions de traduction à distance ?

**Oui**, que les activités soient réalisées dans les locaux de l'assuré, chez son client, chez un tiers ou à distance.

Est-ce que je suis couvert pour les risques de circulation par mon contrat RC professionnelle pour mon activité de location de véhicule avec chauffeur ?

**Non**, le contrat RC professionnelle ne garanti par les risques de circulation, ces derniers sont assujettis à une assurance obligatoire, à souscrire par ailleurs

Est-ce que vous pouvez me garantir si j'ai déjà eu des sinistres ?

**Oui**, nous sommes en mesure d'accompagner des entreprises sinistrées, avec des conditions aménagées.

## Le saviez-vous ?

### Services à la personne

- **62 254** organismes de service à la personne en 2023, dont 88% d'entreprises, 10% d'associations et 2% d'établissements publics
- 850M d'heures rémunérées en 2018

### Formation

- **474 000 entreprises** dans le secteur de la formation et de l'enseignement
- **33Mds€** de Chiffre d'affaires en 2021 dans le secteur de la formation professionnelle
- **32% des français** suivent une formation chaque année

Sources : Ministère de l'économie et des finances

Manageo – informations entreprises

Ludalab : tendances clefs du marché de la formation professionnelle en France